



Obligation alimentaire envers ascendant

Par Nezenmoins

Bonjour,

Mes parents sont divorcés, mon père arrête de payer apparemment la pension très prochainement.

Je soupçonne que ça retombe sur les enfants par la suite, nous sommes 3 frères. J'ai lu qu'il y avait une histoire d'obligation alimentaire couvrant les frais courants (vêtements, alimentation etc...)

Comment se protéger de cette obligation ? Quelles solutions sont possibles pour réduire au maximum cette obligation ?

Merci pour vos retours.